

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Ethiopie B.P. : 3243 Tél: (251-11)5513 822 Télécopie : (251-11)5519 321/5514 227
Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
604^{EME} RÉUNION
ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE
9 JUIN 2016

CPS/PR/COMM.(DCIV)

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

Le Conseil,

1. **Prend note** de la communication faite par le Commissaire à la paix et à la sécurité, Ambassadeur Smaïl Chergui, sur la situation en Libye. Le Conseil **prend également note** de la déclaration faite par le représentant de l'État de Libye ;
2. **Rappelle** ses communiqués et des communiqués de presse antérieurs sur la situation en Libye, y compris le communiqué de presse PSC/PR/BR/(DLII), adopté lors de sa 552^{ème} réunion tenue le 19 octobre 2015 ;
3. **Réaffirme son engagement** à l'unité, l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Libye, et **souligne, encore une fois**, qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise actuelle en Libye;
4. **Se félicite** de la création du Conseil de la présidence du Gouvernement d'Entente nationale (GNA), et **appelle** la communauté internationale à lui apporter l'assistance technique, sécuritaire, et en matière de lutte contre le terrorisme nécessaire. À cet égard, le Conseil **exhorte** toutes les parties prenantes libyennes concernées, y compris la Chambre des représentants à apporter un appui à l'organisation d'une réunion formelle pour approuver le GNA ;
5. **Se félicite également** de la nomination de l'ancien Président Jakaya Kikwete de Tanzanie, comme Haut Représentant de l'UA pour la Libye, et **exprime son plein appui** aux efforts qu'il entreprend pour parvenir à une paix durable et à la réconciliation dans le pays. Le Conseil **félicite** le Haut Représentant pour les consultations qu'il a déjà entrepris avec les parties prenantes libyennes, les pays voisins et les parties prenantes internationales, et **l'encourage** à poursuivre et à intensifier ces efforts ;
6. **Se félicite, en outre**, de l'initiative annoncée par la Commission de l'UA, sous le leadership du Président de l'Union africaine, le Président Idriss Deby Itno du Tchad, d'organiser une réunion des représentants de toutes les parties prenantes libyennes, pour trouver une solution à la question de la réconciliation nationale. Le Conseil **reconnaît** le rôle central de cette initiative, étant donné les nombreuses divisions qui existent encore en Libye, et **exprime son plein appui** à sa mise en œuvre. À cet égard, le Conseil **demande** à toutes les parties prenantes et à la Mission d'appui des Nations unies en Libye de coopérer et d'appuyer pleinement cette initiative ;
7. **Demande** aux membres du Conseil de la Présidence, de la Chambre des représentants, et autres institutions légitimes de travailler ensemble en place à la mise d'une armée libyenne unifiée, afin de renforcer la lutte contre le terrorisme dans le pays ;

8. **Souligne la profonde préoccupation de l'UA** face à la situation humanitaire et sécuritaire qui prévaut dans le pays et **condamne fermement** tous les actes de violence. Dans ce contexte, le Conseil **condamne** les trafiquants qui envoient des milliers de migrants africains et autres pour entreprendre une traversée périlleuse des eaux de la mer Méditerranée. À cet égard, le Conseil **appelle** à redoubler d'efforts pour aider les populations affectées, ainsi que les pays voisins. Le Conseil **appelle en outre** à fournir une assistance aux pays d'origine de ces migrants, en particulier, dans le secteur socio-économique, dans le cadre d'une solution à long terme ;
9. **Exprime sa gratitude** pour les efforts déployés par les pays voisins de la Libye pour aider le pays à relever les nombreux défis auxquels il est confronté et faciliter la promotion d'une paix durable, de la sécurité, de la stabilité et de la réconciliation dans le pays. Le Conseil **se félicite** des conclusions des différentes réunions ministérielles des pays voisins de la Libye, dont la dernière tenue à Tunis, le 22 mars 2016, en gardant à l'esprit que la région assume le fardeau de la crise, et que sa profonde connaissance de la situation lui donne un avantage comparatif pour aider efficacement à l'émergence d'un consensus libyen sur la meilleure voie à suivre ;
10. **Salue** le travail du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye, M. Martin Kobler, et la relation de travail étroite qu'il a établie avec le Haut Représentant de l'UA pour la Libye et la Commission de l'UA ;
11. **Exprime son rejet** de toute ingérence militaire extérieure dans le pays, qui ne ferait qu'exacerber et polariser davantage la situation, la rendant ainsi plus difficile encore à résoudre politiquement et de manière pacifique, avec la pleine appropriation par les parties prenantes libyennes ;
12. **Décide** de rester activement saisi de la question.